



NOUVEL HÔPITAL

CHU DE NANTES

Du **25 mars** au **26 avril** 2019,
informez-vous et participez
à l'enquête publique

Le nouvel hôpital vise à offrir, demain, les meilleures conditions d'accueil et de soin pour tous. Il regroupera les activités de court séjour du CHU, aujourd'hui réparties entre les sites de l'Hôtel-Dieu (centre-ville de Nantes) et l'hôpital nord Laennec (Saint-Herblain).

Du 25 mars au 26 avril, le projet du nouvel hôpital de l'île de Nantes est soumis à une enquête publique. Celle-ci permet d'informer le public et de recueillir son avis sur l'intégration du projet dans son environnement, avant la délivrance du permis de construire.

Pour vous informer et contribuer, rendez-vous sur les lieux d'enquête et en ligne sur www.chu-nantes.fr/nouvel-hopital

Vue du nouvel hôpital sur la cour des urgences depuis le Boulevard Benoni Goullin.

U R G E N C E S



CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE NANTES

L'HÔPITAL SUR L'ÎLE DE NANTES, EN SYNTHÈSE

LES AXES CLÉS DU PROJET

1- FAVORISER L'EXCELLENCE DES SOINS ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

UN CADRE AGRÉABLE

Bénéficiant d'un environnement urbain de qualité, à proximité de la Loire et du futur système de parcs urbains de l'île de Nantes, le nouvel hôpital se conçoit comme un lieu à taille humaine, favorisant le bien-être des patients et du personnel (accès à la lumière naturelle, végétal, etc.).

UNE AMÉLIORATION DES SERVICES

L'hôpital offrira 100% de chambres individuelles (contre 35% aujourd'hui). Confortables, elles seront toutes équipées d'un cabinet de toilette avec douche.

UNE ORGANISATION PENSÉE AUTOUR DU PARCOURS PATIENT

La réorganisation de l'espace hospitalier améliorera les conditions d'accueil et réduira les temps d'attentes. Ainsi, les consultations seront toutes en accès direct au rez-de-chaussée, les prises en charge ambulatoires⁽¹⁾ au premier niveau, en continuité des blocs opératoires. Les étages supérieurs seront dédiés à l'hospitalisation.

UN AMÉNAGEMENT FONCTIONNEL, PERMETTANT DES GAINS DE TEMPS

Les espaces de travail et de soins seront conçus pour faciliter le quotidien des professionnels et limiter au maximum leurs déplacements, avec, par exemple, des systèmes de logistique automatisée.

2 - PENSER L'HÔPITAL "EN RÉSEAU"

Le nouvel hôpital de l'île de Nantes sera à la fois un hôpital de proximité et un pôle d'excellence de soins, de recherche et de formation, accessible à tous.

Au cœur d'un réseau beaucoup plus large, il bénéficiera de la proximité de la Faculté de Santé, des écoles paramédicales, ou encore des instituts de recherche en santé comme l'IRS 2020⁽²⁾. Ce fonctionnement favorisera les collaborations et l'attractivité de l'agglomération nantaise et de la région, pour les chercheurs et les médecins. Le nouvel hôpital sera en outre étroitement connecté aux autres sites du CHU, et travaillera en collaboration avec l'ensemble des professionnels de santé de ville et des établissements de santé du territoire et de la région.

3 - OUVRIR L'HÔPITAL SUR LA VILLE

Le futur site prendra place dans un quartier associant bureaux, logements, commerces, parcs urbains. Traversé par une large rue piétonne, il intégrera un rez-de-chaussée végétal, relié au quartier et à des services sur place dédiés aux usagers (commerces, équipements, etc.). L'hôpital sera connecté à son quartier, ouvert sur la ville et facilement accessible, pour les habitants de la métropole, du département et de la région.

(1)(2) Voir lexique, page 7

LE FUTUR HÔPITAL, AU CŒUR DU SYSTÈME DE SANTÉ DU TERRITOIRE

L'hôpital constituera le maillon central du système hospitalier public nantais, en réseau et complémentarité avec les autres acteurs de santé à l'échelle territoriale et régionale. Il regroupera les activités de court séjour⁽³⁾ du CHU qui se situent aujourd'hui sur deux lieux éloignés l'un de l'autre : l'Hôtel-Dieu en centre-ville de Nantes et l'hôpital nord Laennec à Saint-Herblain. Les autres sites, qui accueillent les soins de suite et de réadaptation⁽⁴⁾, la psychiatrie et l'hébergement des personnes âgées, comme les plateaux logistiques conserveront leur localisation actuelle.

Ce regroupement se fera sur une partie de l'emprise de l'actuel Marché d'Intérêt National (MIN) qui a déménagé à Rezé. Le futur hôpital s'intègre en effet au grand projet de renouvellement urbain du sud-ouest de l'île de Nantes.



Le site choisi correspond à la volonté de maintenir un véritable pôle public de santé au cœur de l'agglomération nantaise. Il répond à plusieurs enjeux :

PROXIMITÉ

L'objectif est de poursuivre et de renforcer l'accueil des patients pour leurs soins hospitaliers de proximité, notamment pour les urgences et les consultations. Il s'agit aussi de prendre en compte le développement de la médecine et de la chirurgie ambulatoires. Le site permettra de maintenir les liens avec la Faculté de Santé, les laboratoires de recherche et avec la plate-forme logistique de l'hôpital Saint-Jacques, située en sud-loire.

ACCESSIBILITÉ

Le nouvel hôpital bénéficiera de la mise en place de deux nouvelles lignes de tramway. Les véhicules d'urgence, pompiers et ambulances, pourront emprunter les voies dédiées aux transports en commun. Afin de fluidifier et de sécuriser le trafic aux abords de l'hôpital, les modes de transports seront séparés et les déplacements piétons et vélos favorisés. Enfin, pour permettre aux vé-

(3)(4) Voir lexique, page 7

hicules de stationner, environ 3600 places seront créées dans un environnement proche, dont 1200 sous le nouvel hôpital (soit plus de 1000 places supplémentaires par rapport à aujourd'hui).

LOCALISATION

L'hôpital ne se situe pas dans la zone inondable définie par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de l'agglomération nantaise, construit sur une hypothèse de crue centennale (crue dont le risque de survenir chaque année est de 1 sur cent). Il est par contre concerné par le risque de crue d'occurrence millénaire (1 sur mille).

Un travail poussé a été conduit pour faire face à ce risque au-delà des exigences réglementaires. L'hôpital ne comprend aucune installation technique sensible en sous-sol. En cas d'inondation les accès à l'hôpital seront possibles et le niveau du rez-de-chaussée demeurera hors d'eau.

S'ADAPTER ET ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DE LA MÉDECINE

La conception du nouvel hôpital vise à anticiper les évolutions de la médecine, afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de prise en charge pour chaque patient.

Parmi ces évolutions :

► **De plus en plus de prises en charge à la journée (ambulatoire⁽¹⁾)** : 64 % des séjours dans le nouvel hôpital contre 55 % aujourd'hui. Cette prise en charge est rendue possible par les progrès de la médecine. Elle permet un retour au domicile et à la vie quotidienne plus rapidement, favorise la sécurité des soins et la récupération des patients.

L'hôpital proposera des locaux et de nouveaux services pour un meilleur accueil des patients, y compris en journée.

Des salons d'accueil, de nouveaux espaces plus adaptés et agréables.

► **La progression des maladies chroniques** : celles-ci nécessitent des prises en charge courtes, fréquentes et régulières, souvent sur plusieurs années. Elles associent médecine de ville et hôpital.

L'hôpital de demain se conçoit comme un lieu du quotidien. Il innove dans l'organisation de la prise en charge et dans les outils.

Le développement de l'éducation thérapeutique du patient, des échanges d'informations informatisés et sécurisés entre et avec les professionnels de santé.

► **Les nouvelles pratiques médicales** : de nouvelles techniques apparaissent régulièrement (chirurgie robotisée, anesthésie loco-régionale, nouveaux traitements médicamenteux, prises en charge connectées...).

Le nouvel hôpital de l'île de Nantes est conçu pour être capable de répondre, au fil du temps, aux nouveaux besoins et à l'arrivée de nouvelles pratiques, par une transformation de l'usage des locaux.

Des espaces modulables et des bâtiments évolutifs.



Vue vers l'Est depuis le carrefour entre le Boulevard Léon Bureau prolongé et le Boulevard Benoni Goullin.

"CONNECTER" L'HÔPITAL

Le développement des nouvelles technologies permet de repenser et d'améliorer l'ensemble du parcours du patient. Numérique, le futur hôpital garantit une meilleure connexion entre les acteurs de santé, une interaction renforcée avec les usagers et des locaux plus ergonomiques. Avec notamment :

► un confort hôtelier optimisé, où les espaces peuvent s'adapter au patient, à ses besoins et à sa prise en charge ;

► un hôpital plus communicant (objets connectés, services en ligne pour les patients et les professionnels de santé...) pour un meilleur partage d'information et une plus grande fluidité dans les parcours des patients ;

► une logistique informatisée et automatisée pour permettre aux personnels de gagner du temps (réseau de transport automatique léger, système automatisé d'évacuation du linge et de déchets, distributeurs automatiques de vêtements...).

(1) Voir lexique, page 7

Le nouvel hôpital se veut intelligent, notamment pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (structure adaptée au climat, recours aux énergies renouvelables, outils permettant de rendre les bâtiments plus sûrs et performants, etc.).

Le nouvel hôpital aura ainsi une consommation énergétique diminuée d'un tiers par rapport à aujourd'hui.

En outre, le regroupement permettra de diviser par 4 les émissions annuelles de carbone liées au transport de fret inter-établissements (diminution de plus de 220 000 km par an), et d'éviter 10 000 transferts de patients annuels entre les 2 sites actuellement.

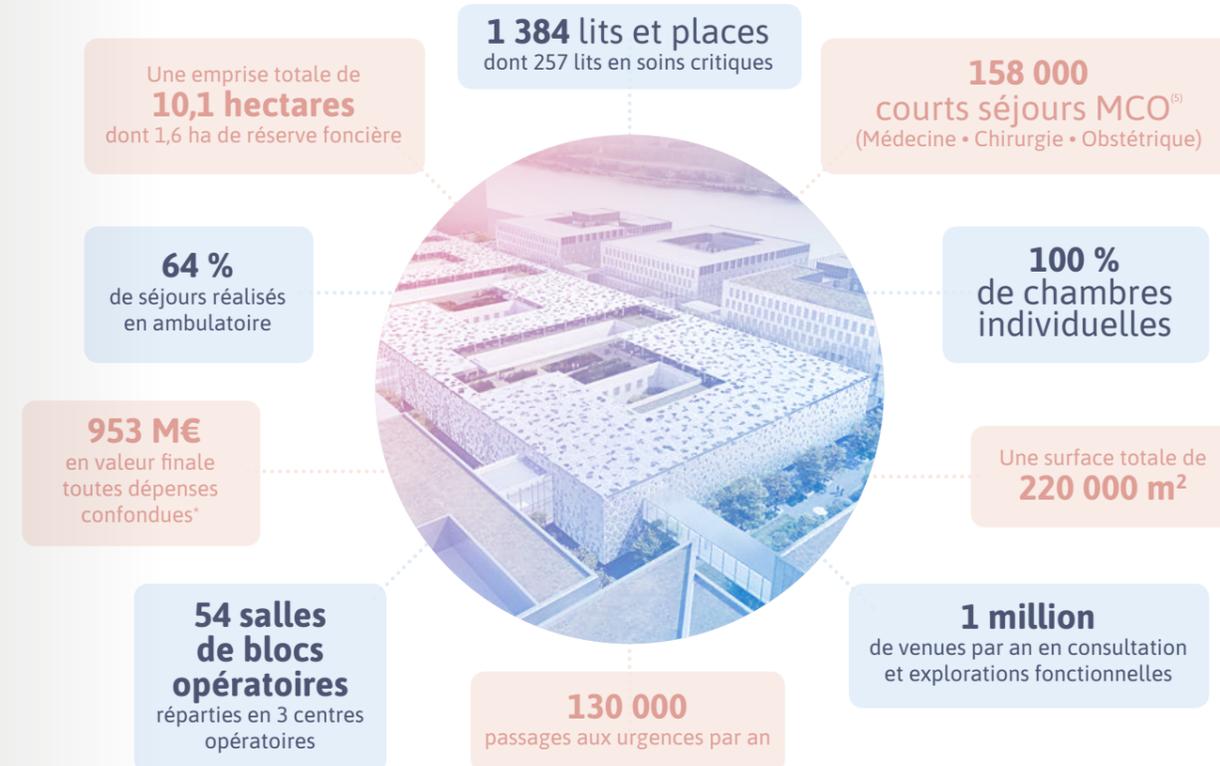
Des tableaux de bord automatisés de suivi des consommations (d'énergies, d'eau, ...), des systèmes de contrôle d'accès aux locaux, de vidéo-surveillance et de gestion incendie/sécurité.



Vue sur l'angle entre le Boulevard Benoni Goullin et le Cours Gustave Roch.

© Art & Build, Pargade Architectes, Artelia, Signes Paysages

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



* Les différentes sources de financement se répartissent entre l'autofinancement, l'emprunt, les cessions ainsi que des subventions de l'État et de l'ARS.

(5) Voir lexique, page 7

FOCUS : L'ORGANISATION DU SITE

UNE ORGANISATION OPTIMISÉE AUTOUR D'UN PLATEAU CENTRAL

Le nouvel hôpital de l'île de Nantes est organisé autour d'un plateau technique⁽⁶⁾ hyper-spécialisé (blocs opératoires, imagerie).

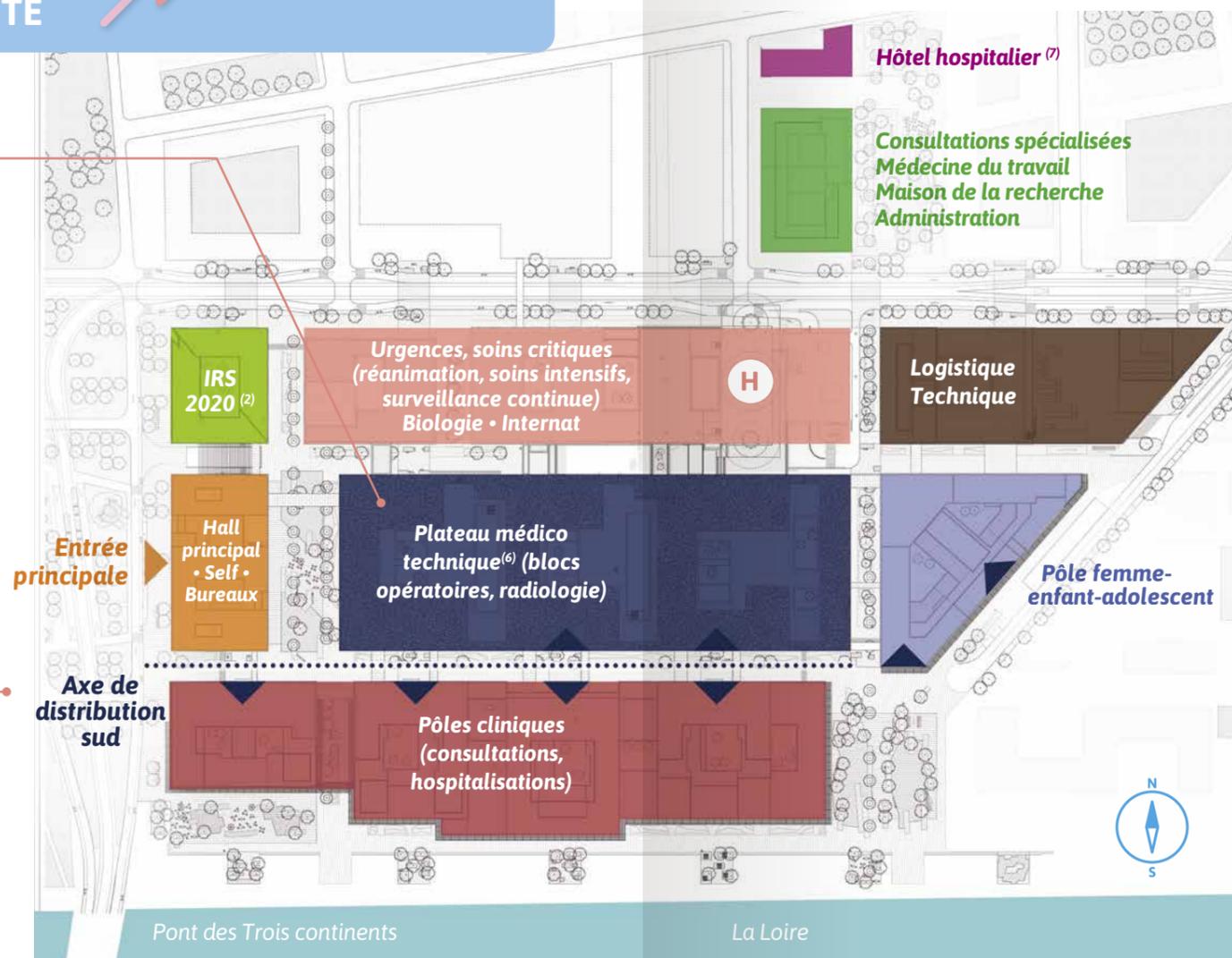
Le plateau est directement accessible à tous les autres services qui y sont liés tels que les urgences, les soins critiques (réanimation, soins intensifs, surveillance continue) au nord et les secteurs d'hébergement et de consultation au sud. Cette disposition permet de mieux répartir les flux entre des zones programmées depuis les hospitalisations vers les blocs opératoires et des zones non programmées entre les urgences et les soins critiques.

Un axe "rouge" permet un accès direct de l'héliport ("H" sur le plan) aux soins critiques pour garantir les prises en charge en urgence.

DES DÉPLACEMENTS STRUCTURÉS

L'organisation du futur hôpital a été pensée afin de simplifier les déplacements des personnels, et pour être au plus près des parcours des patients.

Une grande allée-jardin part du hall principal, dessert les halls des pôles hospitalo-universitaires et l'accès externe à l'imagerie et à la médecine nucléaire. Le rez-de-chaussée de ces bâtiments offre un accès direct aux consultations pour plus de facilité et de gain de temps pour les usagers.



POUR MIEUX COMPRENDRE...

(1) AMBULATOIRE :

Pris en charge en une seule journée, le patient ne passe pas la nuit à l'hôpital. Il entre et ressort dans la journée.

(2) IRS 2020 :

Institut de Recherche en Santé, dédié aux équipes de recherche sur la greffe, le thorax et l'appareil digestif.

(3) COURT SÉJOUR :

Soins de courte durée prenant en charge la phase aiguë de la maladie.

(4) SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION (SSR) :

Soins visant à prévenir ou réduire les conséquences (fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales) des déficiences et des limitations de capacité des patients. L'objectif est de faciliter leur réadaptation et/ou retour au quotidien.

(5) MCO (Médecine • Chirurgie • Obstétrique) :

Sigle MCO employé pour distinguer les disciplines médicales de court séjour : médecine, cancérologie, chirurgie, maternité, pédiatrie, ainsi que les urgences et les services de réanimation notamment.

(6) PLATEAU TECHNIQUE :

Un plateau technique ou plateau médico-technique est un ensemble de lieux et d'équipements permettant de réaliser des actes de soins ou de diagnostic. Il peut s'agir par exemple d'interventions chirurgicales ou encore d'un examen de scanner.

(7) HÔTEL HOSPITALIER :

Les hôtels hospitaliers (ou maisons hospitalières) proposent au patient, si son état le permet, de passer la nuit dans une chambre non médicalisée située soit dans l'établissement, soit dans un hôtel à côté. Ils permettent également aux patients et à leurs proches qui résident loin de l'hôpital de passer une nuit en proximité de l'hôpital notamment la veille de leur prise en charge hospitalière ambulatoire.

Façade sud du futur site.
Vue sur le jardin des enfants depuis la Loire.



© Art & Build, Pargade Architectes, Artelia, Signes Paysages

UNE ORIENTATION FACILITÉE

Une attention spécifique est portée à la signalétique, pour mieux se repérer et éviter de perdre du temps. Pour favoriser la lisibilité extérieure, l'orientation et la circulation des usagers, chaque façade est spécialisée. Elle s'intègre ainsi pleinement à son environnement tout en correspondant à une entité identifiée. Chaque point d'entrée de l'hôpital possède ainsi sa propre identité.

LE DIALOGUE AU FIL DU PROJET

La conception de l'hôpital de l'Île de Nantes s'est alimentée d'une démarche de dialogue et d'une méthode participative tout au long de son élaboration.

À l'échelle nationale, le nouvel hôpital a fait l'objet d'une expertise et d'un partage avec les autorités compétentes. Le Comité Interministériel de Performance et de la Modernisation de l'offre de soin (COPERMO) a donné un avis favorable au projet en juillet 2013. L'État a validé le projet et confirmé son soutien financier, avec l'ARS, en septembre 2013.

À l'échelle locale, le nouvel hôpital a été partagé avec les acteurs de la métropole, de la région, ainsi qu'avec le grand public. La concertation sur la ZAC Île de Nantes, à laquelle l'hôpital est intégré, a permis de présenter et d'échanger sur le projet. D'autres modalités (presse, internet, rencontres...) ont permis d'informer le public au fil du temps. À titre d'exemple, une présentation large du projet a été organisée en juillet 2015, à l'occasion de la signature du contrat de maîtrise d'œuvre. Dans ce cadre, une exposition au Hangar 32 par la SAMOA a permis à plus de 15 000 personnes de découvrir le projet.

En outre, le futur hôpital a fait l'objet d'une véritable co-construction avec les personnels du CHU et les usagers. Une démarche participative a été mise en place pour le choix de l'équipe d'architectes en 2014. Par la suite, lors des études de conception, médecins, soignants, agents (techniques, logistiques, administratifs) ou représentants des usagers ont eu à cœur d'imaginer un hôpital au service des patients et de leur entourage. Cette réflexion collective a été menée en lien étroit avec les architectes du projet (Art & Build, Pargade Architectes, Artelia, Signes Paysages). Au-delà des groupes de travail utilisateurs, des réflexions spécifiques ont été conduites sur deux sujets essentiels : les attentes des usagers, la qualité de vie au travail et les risques professionnels.

Le projet a ainsi été pensé par des patients et des professionnels, donnant de leur temps pour participer à la conception d'un hôpital plus adapté aux réalités quotidiennes de chacun.

LORS DE LA PHASE D'AVANT-PROJET SOMMAIRE :

57 groupes de travail utilisateurs
150 réunions
850 participations
+ de 400 heures de réunion
1 200 demandes de modification
120 nouvelles propositions de plans

LORS DE LA PHASE D'AVANT-PROJET DÉFINITIF :

65 groupes de travail utilisateurs
170 réunions
850 participations
8 000 locaux analysés



© CHU de Nantes



© Art & Build, Pargade Architectes, Artelia, Signes Paysages

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : EN SAVOIR PLUS

Du 25 mars au 26 avril, l'enquête publique environnementale permet de recueillir l'avis du public sur l'intégration du projet dans son environnement avant la délivrance du permis de construire.

Plus précisément, l'enquête porte sur :

- l'autorisation environnementale,
- l'autorisation au titre du code minier⁽⁸⁾,
- l'autorisation préalable à la délivrance du permis de construire du projet.

Elle est pilotée par une commission d'enquête indépendante, désignée par le Tribunal administratif de Nantes. Elle se compose de 5 commissaires enquêteurs.

QUE SE PASSE-T-IL DURANT L'ENQUÊTE ?

LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

LES HABITANTS ET USAGERS

- prennent connaissance du dossier d'enquête publique
- peuvent échanger avec la commission d'enquête
- peuvent exprimer un avis et des remarques

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

- veille au bon déroulement de la procédure
- récolte les avis et remarques

À LA SUITE DE L'ENQUÊTE

LA COMMISSION D'ENQUÊTE produit un rapport et des conclusions motivées sur chaque objet de l'enquête.

LE CHU répond aux conclusions de la commission d'enquête.

LE PRÉFET se prononce sur l'autorisation environnementale et l'autorisation au titre du code minier⁽⁸⁾, permettant la délivrance du permis de construire.



27 juillet 2018
La demande de permis de construire est déposée.

2013

Juillet
Avis favorable du COPERMO (Comité interministériel de Performance et de la Modernisation de l'offre de soins)

Septembre
Soutien de l'État au projet

2014

Décembre
Équipe de maîtrise d'œuvre Art & Build, Pargade, Artelia et Signes Paysages classée 1^{er} à l'unanimité du jury de concours

2015

Juillet
Signature du contrat de maîtrise d'œuvre

2016 > 2020

Études Avant-Projet Sommaire et Avant-Projet définitif
Enquête publique

Consultations des entreprises

Opérations préalables par Nantes Métropole : préparation des terrains pour le nouvel hôpital

2020

Début des travaux de construction

2026

Ouverture du nouvel hôpital

(8) Voir lexique, page 11

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : S'INFORMER ET PARTICIPER

JE M'INFORME

Le dossier est disponible, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public, à l'exclusion du samedi concernant la mairie de Rezé :

- ▶ **En mairie annexe de l'Île de Nantes (siège de l'enquête)**, 15 Boulevard du Général de Gaulle 44200 Nantes.
- ▶ **Au siège de Nantes Métropole**, 2 Cours du Champ de Mars 44000 Nantes.
- ▶ **En mairie de Rezé**, Place Jean Baptiste Daviais 44400 Rezé.
- ▶ **Sur internet** : page du site de la Préfecture (www.loire-atlantique.gouv.fr) et sur la page dédiée du registre électronique (hopital-ile-de-nantes.enquetepublique.net).

Dès réception, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (www.loire-atlantique.gouv.fr).

JE PARTICIPE

LORS DES PERMANENCES DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

▶ En mairie annexe sur l'Île de Nantes (siège de l'enquête) :

- Lundi 25 mars 2019 9h - 12h et 14h - 17h
- Mardi 2 avril 2019 9h - 12h
- Samedi 6 avril 2019 9h - 12h
- Mercredi 10 avril 2019 9h - 12h
- Vendredi 19 avril 2019 14h - 17h
- Vendredi 26 avril 2019 9h - 12h et 14h - 17h

▶ Au siège de Nantes Métropole :

- Mercredi 27 mars 2019 14h - 18h
- Jeudi 4 avril 2019 14h - 18h
- Mardi 16 avril 2019 14h - 18h
- Mardi 23 avril 2019 14h - 18h

▶ En mairie de Rezé :

- Vendredi 29 mars 2019 9h - 12h
- Lundi 8 avril 2019 14h - 17h
- Samedi 13 avril 2019 9h - 12h
- Mercredi 24 avril 2019 9h - 12h

SUR LES REGISTRES PAPIER DANS LES LIEUX D'ENQUÊTE

SUR LE REGISTRE ÉLECTRONIQUE :
hopital-ile-de-nantes.enquetepublique.net

PAR COURRIER À :

M. le président de la commission d'enquête en mairie annexe de l'Île de Nantes (à l'adresse suivante : Mairie de Nantes, annexe de l'Île de Nantes, 2 rue de l'Hôtel de Ville, 44094 Nantes 01).

PAR COURRIEL À :

hopital-ile-de-nantes@enquetepublique.net
(la taille des pièces jointes ne pourra pas excéder 3 Mo).

Les remarques formulées seront tenues à disposition du public, dans les meilleurs délais.



LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ce dossier est le support de l'enquête publique. Il est composé de différentes pièces :

- ▶ Dossier d'autorisation environnementale unique, dont l'étude d'impact
- ▶ Dossier code minier⁽⁸⁾
- ▶ Dossier permis de construire
- ▶ Avis de l'autorité environnementale⁽⁹⁾ et réponse du CHU



L'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

De quoi s'agit-il ?

L'Étude d'impact environnemental constitue la pièce principale du dossier. Elle analyse les effets à court (phase "travaux") et à long termes (à partir de l'ouverture) du projet. Elle présente les mesures pour éviter, réduire et au besoin compenser les éventuels impacts du projet sur son environnement (humain, urbain, écologique, etc.). Le résumé non technique vous permet de prendre connaissance de l'étude d'impact de façon plus accessible.

L'Autorité Environnementale⁽⁹⁾ a rendu un avis sur l'étude d'impact. En réponse à cet avis, le CHU a précisé ses engagements environnementaux.

POUR MIEUX COMPRENDRE...

⁽⁸⁾ CODE MINIER :

Le code minier français régit l'ensemble des usages du sous-sol. Le nouvel hôpital intègre un projet de géothermie (forage pour améliorer la répartition entre les sources d'énergie dans une démarche éco-responsable) soumis à une procédure d'autorisation au titre du code minier.

⁽⁹⁾ AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE :

Le ministère de la transition écologique et solidaire prévoit que l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets, des plans et programmes soit soumise à l'avis d'une "autorité compétente en matière d'environnement" : l'autorité environnementale. Indépendante, elle rend un avis sur la qualité de l'étude d'impact du projet et sur la manière dont il prend en compte l'environnement.



NOUVEL HÔPITAL

CHU DE NANTES



CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE DE NANTES